

Présentation du Pacte Climat 2.0

Mme Carole Dieschbourg

Ministre de l'Environnement, du Climat et du
Développement durable

Table des matières

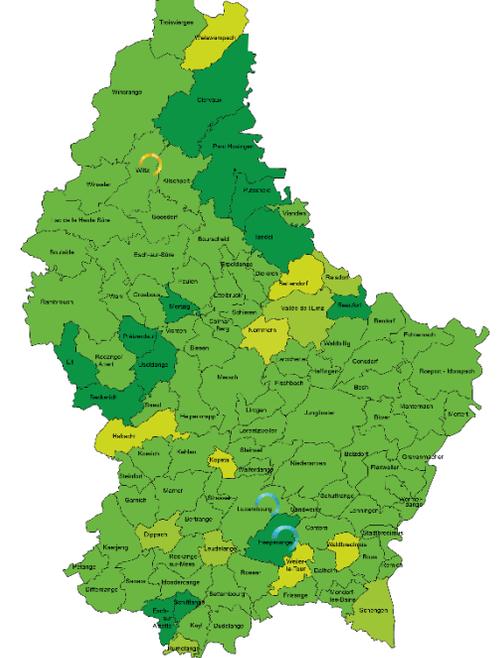
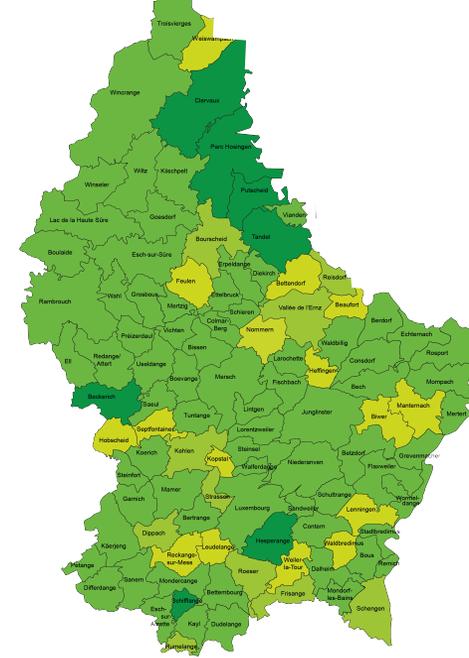
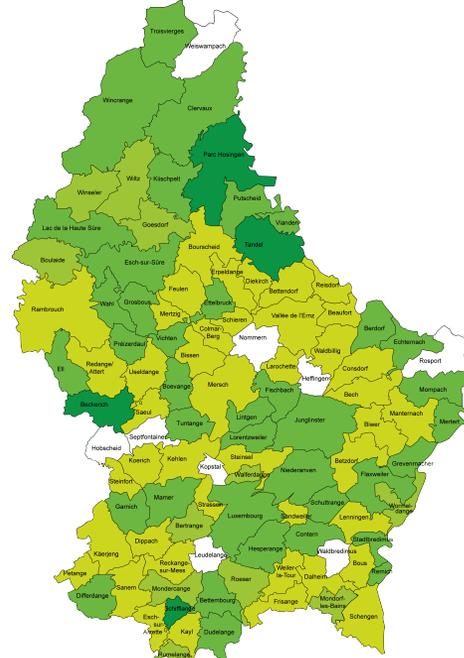
1. Bilan encourageant du Pacte Climat 1.0
2. Objectifs du Pacte Climat 2.0
3. Gouvernance
4. Certification et catalogue de mesures
5. Conseillers climat
6. Soutien financier de l'Etat
7. Prochaines étapes

2013

2015

2017

2020



- 100 % des communes engagées dans le pacte climat
- 93 % des communes certifiées, dont 74% cat. 2 et 12% cat. 3

Objectifs du Pacte Climat 2.0

1. Renforcement de l'approche quantitative
 - Introduction d'indicateurs centralisés avec impact sur le niveau de certification
2. Meilleur cadre de travail pour les communes
 - Extension de l'offre de conseil et élargissement thématique
3. Soutien de l'engagement des communes vis-à-vis de la population
 - Accentuer la participation citoyenne, des entreprises et autres acteurs locaux / régionaux
 - Nouveaux outils de soutien et de communication
 - Coopération plus poussée entre les partenaires du Pacte Climat

Gouvernance

1. Niveau politique
 - Prise en considération plus conséquente des objectifs du Pacte Climat lors de décisions politiques (« Klimaschäffen », formations leadership, etc.)
2. Niveau administration communale
 - Prioriser l'importance du Pacte Climat dans le travail journalier (planification budgétaire, responsabilité(s) transversale, formations spécifiques, etc.)
3. Niveau équipe climat
 - Contribution plus conséquente de l'équipe climat → mise-en-œuvre du Pacte Climat
4. Niveau conseiller climat
 - Meilleure intégration du conseiller climat au sein de la commune
 - Renforcement des compétences des conseillers climat → accompagnement de la gouvernance du PC

Certification et catalogue de mesures

1. Introduction d'un nouveau niveau de certification : 65 %
 - Réduction de l'écart entre les niveaux 50 et 75 % → 40 % - 50 % - 65 % - 75 %
2. Certifications thématiques
 - Dès 2021: économie circulaire, qualité de l'air et adaptation au changement climatique
3. Augmentation de la cadence des audits
 - Validité des certifications réduite de 4 à 3 ans
4. Adaptation du catalogue de mesures
 - Adaptation du catalogue sur base des expériences du PC 1.0 & évolution des thématiques
 - Introduction d'une aide à la mise-en-œuvre (nouveau document de référence)

Conseillers climat

1. Conseillers de base

- Rôle de facilitateur et de motivateur
- Accent plus important sur les volets communication et gouvernance
- Interface avec les conseillers spécialisés

2. Conseillers spécialisés

- Référent sur une thématique précise afin de faciliter l'accès à cette thématique
- Accompagnement stratégique ponctuel de projets
- Dès 2021: économie circulaire et rénovation énergétique

Soutien financier de l'État

1. Prise en charge des frais liés aux conseillers climat: renforcement de l'accompagnement de 50%
 - Volume: 37-75 jours / an en fonction de la population, dont 9-36 jours conseiller spécialisé
 - Situation actuelle Pacte Climat 1.0 : 25-50 jours / an en fonction de la population
2. Introduction d'une prime unique pour certifications thématiques (10.000 € par certification)
3. Subvention variable annuelle en fonction du niveau de certification (€ par habitant)

	40 %	50 %	65 %	75 %
2021-2022	10€	25€	35€	45€
2023-2026	9€	22.5€	32.5€	42.5€
2027-2030	8€	20€	30€	40€

Soutien financier de l'État

Exemple de calcul avec les hypothèses suivantes :

1. Certification 75 %
2. Population de 10.000 habitants

	Pacte Climat 1.0 (audit 2014)	Pacte Climat 2.0 (audit 2021)
Subvention forfaitaire	10.000 €	-
Subvention variable	350.000 €	450.000 €
Prime unique pour certification thématique	-	10.000 €
Conseiller climat	400 heures	600 heures



Prochaines étapes

1. Phase finale des préparations
 - Finalisation de la procédure législative
 - Soumission conseillers climat & auditeurs
 - Finalisation des outils d'accompagnement (refonte site, « Umsetzungshilfe », etc.)
 - Collaboration avec les partenaires CELL, EBL, IMS et Klimabündnis au niveau du PC 2.0
2. Road show décentralisé « Pacte Climat 2.0 et Pacte Nature » en fin d'année
 - Remise officielle des certifications:
 - 42 ré-audits et 7 nouvelles certifications dont 1 certification « économie circulaire »